CONTACTS

Direction de l'Enfance
Bureau des Centres de Loisirs
Tél. : 01.49.93.66.04
Place Salvador Allende
Hôtel de ville (4ème étage)

Service des Prestations Municipales
Tél. : 01.49.93.60.80
Place Salvador Allende
Hôtel de ville (rez-de-chaussée)

LES CENTRES DE LOISIRS QUI ACCUEILLENT VOS ENFANTS :

Jean Jaurès maternel
directrice : Maud Le Bourhis
43, rue Anatole France
01.41.58.18.53 ou 06.09.08.59.92
maud.lebourhis@ville-bagnolet.fr

Jean Jaurès primaire
directeur : Zeenat KAUSMALLY
91, rue Louise Michel
01.41.58.18.55 ou 06.09.08.00.52
zeenat.kausmally@ville-bagnolet.fr

Joliot Curie maternel
directrice Jean Philippe DA SILVA
78, avenue de la Dhuys
01.49.93.66.02 ou 06.09.08.11.03
jp.dasilva@ville-bagnolet.fr

Joliot Curie primaire
directrice : Aziza SEBOUAI
78, avenue de la Dhuys
01.49.93.66.00 ou 06.09.94.83.87
aziza.sebouai@ville-bagnolet.fr

Henri Barbusse maternel
directrice : Emmanuelle Mezguini
3-5, rue Camélinat
01.41.63.27.10 ou 13
ou 06.09.94.83.60
emmanuelle.mezguini@ville-bagnolet.fr

Henri Barbusse primaire / P.V.C
directrice : Kamel CHEURFA
66, rue Lénine
01.41.63.27.10 (ou 19) ou 06.09.08.50.64
kamel.cheurfa@ville-bagnolet.fr

Henri Wallon maternel
directrice : Muriel BARON
48, rue Pierre et Marie Curie
01.49.93.66.81
ou 06.09.08.32.08
muriel.baron@ville-bagnolet.fr

Henri Wallon primaire
directeur : Frédéric PIRO
48, rue Pierre et Marie Curie
01.49.93.66.82 (Verne)
ou 01.49.93.66.86 (Wallon) ou 06.09.08.19.83
frederic.piro@ville-bagnolet.fr

Paul Langevin maternel
directrice : Najet FOUZAR
68, rue Robespierre
01.41.63.20.10 ou 06.09.08.39.24
nadjet.fouzar@ville-bagnolet.fr

Paul Langevin primaire
directeur : Omar KHABOUZE
68, rue Robespierre
01.41.63.20.10 ou 06.09.08.08.25
omar.khabouze@ville-bagnolet.fr

Jules Ferry maternel
directrice : Lynda KARTOUT
33, rue Paul Bert
01.56.93.36.66 ou 06.17.18.54.21
lynda.kartout@ville-bagnolet.fr

Jules Ferry primaire
directeur : Fawzi BRAHIMI
36, rue Jules Ferry
01.56.93.36.60 ou 06.09.08.61.80
fawzi.brahimi@ville-bagnolet.fr

Francine Fromond maternel
directeur : Nora MESROUA
8-10, rue Charles graindorge
01.41.63.21.05 ou 06.09.08.54.05
nora.mesroua@ville-bagnolet.fr

Pêche d'or (maternel)
directeur :: Maéva CLIMENT
5, rue Auguste Blanqui
01.55.86.08.60 ou ou 07.70.16.48.02
maeva.climent@ville-bagnolet.fr

MAIRIE DE BAGNOLET

Bagnolet

Centre de loisirs

FICHE DE RESERVATION

VACANCES DE PRINTEMPS 2018

La qualité de l'accueil de vos enfants dépend de chacun d'entre nous. Vous y contribuez grâce à cette fiche de réservation qui nous permet d'organiser les activités à destination de vos enfants et de prévoir au mieux le nombre de repas à préparer ainsi que l'encadrement nécessaire.

À RETENIR

Ce formulaire est obligatoire pour toute fréquentation du centre de loisirs. Il est à remettre au directeur du centre de loisirs fréquenté par votre enfant, au plus tard :

- le **mercredi 4 avril** pour l'ensemble de la période des vacances de printemps 2018

RESERVATION

Je soussigné(e) M. ou Mme …….
Responsable légal(e) de l'enfant ……....
certifie avoir pris connaissance du règlement et m'engage à signaler tout changement dans les délais impartis.

Adresse : …….
……..…

Tél. fixe : ……..
Tél. port. : …….

Date : ……

Signature du responsable légal :

Nom de l'enfant : …… Né(e) le : ……

Prénom : ……

Centre de loisirs fréquenté : …….

maternel ❑ primaire ❑

Vacances de printemps				
Lundi 16 avril.	***Mardi 17 avril.***	***Mercredi 18avril.***	***Jeudi 19 avril.***	***Vendredi 20 avril.***
❑ journée ❑ matin ❑ après-midi	❑ journée ❑ matin ❑ après-midi	❑ journée ❑ matin ❑ après-midi	❑ journée ❑ matin ❑ après-midi	❑ journée ❑ matin ❑ après-midi
❑ repas	❑ repas	❑ repas	❑ repas	❑ repas

Vacances de printemps				
Lundi 23 avril.	***Mardi 24 avril.***	***Mercredi 25 avril.***	***Jeudi 26 avril.***	***Vendredi 27avril.***
❑ journée ❑ matin ❑ après-midi	❑ journée ❑ matin ❑ après-midi	❑ journée ❑ matin ❑ après-midi	❑ journée ❑ matin ❑ après-midi	❑ journée ❑ matin ❑ après-midi
❑ repas	❑ repas	❑ repas	❑ repas	❑ repas

Les prochaines fiches de réservation pour les grandes vacances seront disponibles sur les accueils de loisirs à partir du 14 mai :

PARTIE A CONSERVER PAR LE PARENT !

RÈGLEMENT

1) **La fiche de réservation aux activités des centres de loisirs est obligatoire.** Sans cette réservation, les enfants ne pourront pas être acceptés au centre de loisirs. *(Ce formulaire est obligatoire pour toute fréquentation du centre de loisirs. Il est à remettre au directeur du centre de loisirs fréquenté par votre enfant, au plus tard le mercredi précédent sa venue et le mercredi 4 avril pour la période des vacances de printemps).*

2) **L'inscription administrative, à effectuer par les représentants légaux, est obligatoire auprès du service des Prestations Municipales**. L'inscription administrative est valable du 1er septembre 2017 au 31 août 2018. Elle est donc à renouveler chaque année.

3) Les familles ont le choix d'inscrire leur enfant pour des journées ou des demi-journées (avec ou sans la prise de repas).

4) Le respect de la date limite de réservation est impératif.

5) Les annulations et modifications s'effectuent directement auprès du directeur de centre de loisirs, au plus tard une semaine avant la venue de l'enfant.

6) Toute journée réservée, consommée ou non, sera facturée. Cependant, conscients de certaines situations exceptionnelles, la facturation pourra être modifiée auprès des Prestations Municipales, sur présentation d'un justificatif :
   - ✓ **Maladie de l'enfant ;**
   - ✓ **Perte d'emploi ;**
   - ✓ **Prise de fonction** (intérimaire, intermittent du spectacle) ;
   - ✓ **Décès.**